

Guide à l'intention de l'épargnant

Comprendre votre taux de rendement personnel

L'examen du rendement de vos placements vous aide à évaluer les progrès que vous réalisez par rapport à vos objectifs financiers personnels. À compter de décembre 2021, Manuvie utilisera la méthode du taux de rendement pondéré en dollars pour calculer votre taux de rendement personnel; il s'agit de la méthodologie recommandée par les organismes canadiens de réglementation en assurance. Vous trouverez votre taux de rendement personnel sur le site Accès en ligne Manuvie et vos relevés semestriels de fonds distincts.

Fonctionnement du taux de rendement pondéré en dollars – une représentation plus exacte

Le taux de rendement pondéré en dollars (TRPD) tient compte du rendement des fonds distincts que vous détenez dans le cadre de votre contrat, ainsi que du montant des dépôts ou des retraits et du moment auquel vous les avez effectués. Il fournit un aperçu global et personnalisé du rendement de votre contrat. En utilisant le TRPD, les dépôts ou les retraits importants peuvent donner lieu à un écart considérable par rapport à une autre méthode courante de calcul du rendement : le taux de rendement pondéré en fonction du temps (TRPT). Même si les résultats du TRPD et du TRPT peuvent varier, cela ne modifie en rien le rendement de votre portefeuille de placements; le TRPD vous donne simplement une **idée plus précise** des résultats obtenus.

Différences entre le TRPD et le TRPT

Le TRPD mesure le rendement de vos placements ainsi que les entrées et sorties de fonds dans votre contrat, tandis que le TRPT ne mesure que le rendement de vos placements. Par conséquent, cela signifie que :

- Les dépôts supplémentaires effectués avant les périodes où le rendement est plus élevé se traduisent par un **TRPD plus élevé** que le TRPT.
- Les dépôts supplémentaires effectués avant les périodes où le rendement est moins élevé se traduisent par un **TRPD plus faible** que le TRPT.
- Les retraits effectués avant les périodes où le rendement est moins élevé se traduisent par un **TRPD plus élevé** que le TRPT.
- Les retraits effectués avant les périodes où le rendement est plus élevé se traduisent par un **TRPD plus faible** que le TRPT.
- Si aucun dépôt supplémentaire ou retrait n'est effectué pendant la période, le TRPD et le TRPT sont **les mêmes**.

Comparaison entre le TRPD et le TRPT

Les exemples qui suivent illustrent comment le TRPD et le TRPT mesurent le rendement dans différents scénarios. Dans chaque exemple, le client A et le client B effectuent un dépôt initial de 10 000 \$ au début de l'année, et le client B effectue un dépôt supplémentaire de 5 000 \$ plus tard dans l'année. La seule différence entre les exemples est le rendement.

Exemple 1 : ouverture d'un contrat en période de rendement plus élevé

Période de placement	Rendement	Solde de clôture du client A	Solde de clôture du client B
2 janvier 2020		Dépôt initial de 10 000 \$	Dépôt initial de 10 000 \$
1 ^{er} avril 2020	2 %	10 200 \$	10 200 \$
1 ^{er} juillet 2020	4 %	10 608 \$	10 608 \$
1 ^{er} octobre 2020	1 %	10 714 \$	15 714 \$ Dépôt supplémentaire de 5 000 \$
31 décembre 2020	-5 %	10 178 \$	14 928 \$
Taux de rendement pondéré en fonction du temps sur un an (TRPT)		1,78 %	1,78 %
Taux de rendement pondéré en dollars sur un an (TRPD)		1,78 %	-0,64 %

À titre indicatif seulement.

Exemple 2 : ouverture d'un contrat en période de rendement plus faible

Période de placement	Rendement	Solde de clôture du client A	Solde de clôture du client B
2 janvier 2020		Dépôt initial de 10 000 \$	Dépôt initial de 10 000 \$
1 ^{er} avril 2020	-5 %	9 500 \$	9 500 \$
1 ^{er} juillet 2020	1 %	9 595 \$	9 595 \$
1 ^{er} octobre 2020	4 %	9 978 \$	14 978 \$ Dépôt supplémentaire de 5 000 \$
31 décembre 2020	2 %	10 178 \$	15 278 \$
Taux de rendement pondéré en fonction du temps sur un an (TRPT)		1,78 %	1,78 %
Taux de rendement pondéré en dollars sur un an (TRPD)		1,78 %	2,48 %

À titre indicatif seulement.

Résultats:

- Comme le TRPT ne tient pas compte du montant du dépôt supplémentaire de 5 000 \$ ni du moment auquel il est effectué, il est le même pour les deux clients pendant la période de placement.
- Dans l'exemple 1, étant donné que le client B a effectué un important dépôt supplémentaire plus tard durant la période de placement, lorsque le rendement était plus faible, son TRPD était inférieur à celui du client A.
- En revanche, dans l'exemple 2, le client B a effectué le même dépôt supplémentaire plus tard durant la période de placement, lorsque le rendement était plus élevé, son TRPD était donc supérieur à celui du client A.
- Pendant les périodes où aucun dépôt supplémentaire n'a été effectué – comme c'était le cas pour le client A – le TRPD et le TRPT sont les mêmes.

Bien que les données sur les rendements du TRPD et du TRPT puissent différer, cela n'a aucune incidence sur le rendement de vos placements personnels.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site gpmannuvie.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les garanties à l'échéance et au décès sont réduites en proportion des retraits. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Pour discuter des fonds distincts avec Gestion de placements Manuvie, composez le 1 800 355-6776.